

Conseil
départemental
des Jeunes

n I È V R E
le département

BILAN INTERMÉDIAIRE 2019/2021 Conseil Départemental Jeune et Citoyen



CONSEIL DEPARTEMENTAL JEUNE ET CITOYEN PERIODE 2019-2021



I Élément de contexte dans lequel le CDJC s'est renouvelé

De 1995 à 2005, le conseil général des jeunes avait permis à 32 jeunes élus de pouvoir faire l'expérience de l'apprentissage à la vie locale et à la citoyenneté. En septembre 2019, l'assemblée départementale décide de développer le Conseil Départemental Jeune et Citoyen avec de nouvelles dispositions en permettant à plus de jeunes de participer à l'action citoyenne.

II Organisation des territoires

Le Conseil départemental des jeunes se développe sur 5 territoires du Département :

- 27 collèges, 54 jeunes Elus accompagnés par 21 référents, 4 services civiques et 6 agents du Département
- 5 territoires du Département - **Nevers Agglomération** concerne le collège de Fourchambault, le collège de Varennes-Vauzelles, le collège de Victor Hugo à Nevers, le collège des Loges à Nevers et le collège Les Courlis. Le territoire **Haut Val de Loire** concerne le collège de la Charité, le collège de Donzy, le collège de Pouilly-sur-Loire, le collège de Premery, le collège de Guérigny, le collège de René Cassin et le collège Claude Tillier. Le territoire de **Clamecy** concerne le collège de Clamecy, le collège de Corbigny, le collège de Varzy. Le territoire de **Château-Chinon Morvan Bazois** concerne le collège de Moulin-Engilbert, le collège de Lormes, le collège de Luzy, le collège de Cercy, le collège de Château-Chinon, le collège de Monstauche-les-Settons. Finalement, le territoire de **Decize Sud Nivernais** concerne le collège de la Machine, le collège de Imphy, le collège de Dorne, le collège de Saint-Pierre le Moutier, le collège de Saint-Benin d'Azy, le collège de Saint Saulge.
- 5 commissions pour 5 thématiques choisies par les jeunes lors de la première session plénière du 5 novembre 2019 : pour le secteur de **Nevers Agglomération** : Activités culturelles et sportives/mélange des deux pour un même challenge. Le secteur **Haut Val de Loire** : Santé, Hygiène et Assainissement de l'Eau. Le secteur de **Clamecy** : le Harcèlement. Le secteur **Château-Chinon Morvan Bazois** : Bien-être et Vivre Ensemble. Le secteur de **Decize Sud Nivernais**: le Bien-être et le Harcèlement scolaire.
- 2 Sessions Plénières : 1 en présentielle (5 novembre 2019) et 1 en visio-conférence (le 25 février 2021) , 3 commissions en présentiels (le 11 décembre 2019, le 12 février 2020 et le 19 février 2020) et 3 commissions par visio-conférence sur la période 2020 (le 2 novembre 2020, le 9 et le 16 décembre 2020) et 6 commissions par visio-conférence sur la période 2021 (les 13, 20 et 27 janvier 2021 et les 10, 17 et 24 mars 2021. La session plénière de clôture du CDJC pour cette mandature est prévue en présentielle le 27 mai 2021. La tenue des commissions par visio-conférence a été renforcée durant la période sanitaire liée au COVID-19 afin d'avancer sur les projets proposés par les jeunes élu-e-s.

LES 5 TERRITOIRES DU CDJC ADAPTES AUX TERRITOIRES EXISTANTS DE LA COLLECTIVITE

NIÈVRE
le département

TERRITOIRES DE DÉVELOPPEMENT

Cosne Haut Val de Loire

Coordonnateur :
M. Yannis BONNET

06 48 28 60 35 – 03 86 28 81 34
yannis.bonnet@nievre.fr
poste interne : 25.02

Bureau :
UTIR du Val Ligérien
11 Place de la gare
58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Nevers

Coordonnatrice :
Mme Bénédicte GARCIA

Directrice
03 86 60 58 81
benedicte.garcia@nievre.fr
poste interne : 69.84

Bureau :
Conseil départemental de la Nièvre
Délégation à l'attractivité des territoires,
aux nouvelles ruralités et à l'Agenda 21
Bâtiment des Ursulines - Porte F - 3ème étage
2 rue de la Chaumière
58039 NEVERS

Decize Sud Nivernais

Coordonnatrice :
Mme Catherine GOULOT-MARTIN

07 88 07 23 56 – 03 86 93 57 07
catherine.goulotmartin@nievre.fr
poste interne : 34.07

Bureau : Site d'Action Médico-Sociale
41/43 rue Camille Baynac
58160 Imphy

Clamecy Vallée de l'Yonne

Coordonnatrice :
Mme Stéphanie AOUAD

06 30 48 22 98 – 03 86 93 46 36
stephanie.aouad@nievre.fr
poste interne : 42.06

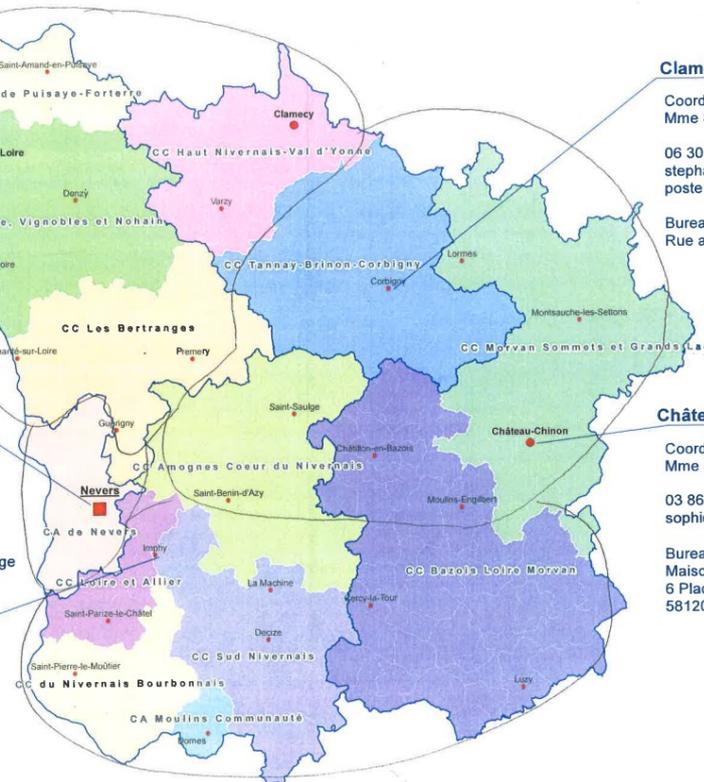
Bureau : Site d'Action Médico-Sociale
Rue au Loup 58800 Corbigny

Château-Chinon Morvan Bazois

Coordonnatrice :
Mme Sophie RIBAILLIER

03 86 85 29 21 – 06 47 97 50 55
sophie.ribaillier@nievre.fr

Bureau :
Maison des Solidarités
6 Place Notre Dame
58120 Château-Chinon



Délégation à l'Attractivité des Territoires, aux Nouvelles Ruralités et à l'Agenda 21

Conseil départemental de la Nièvre - Hôtel du Département
58039 NEVERS CEDEX

Source : INSEE, IGN & Annuaire 2014 / DDT / 10/2014

BILAN AU REGARD DES OBJECTIFS DEFINIS

Objectif 1 : consiste à favoriser l'expression et l'engagement des jeunes pour leur participation à la vie citoyenne. Les différents comptes rendus ont montré l'implication des jeunes au sein des commissions et leur participation dans la mise en place d'actions sur le territoire. Pour le territoire de Nevers Agglomération, les jeunes Elus proposent d'organiser pour la période allant de mai à juin 2021 un rallye piéton citoyen qui se tiendra dans l'agglomération de Nevers dans l'objectif de découvrir le patrimoine du territoire et de partager un challenge sportif et culturel. Pour le territoire de Decize Sud Nivernais, les jeunes Elus finalisent la création de 6 courts-métrages autour du thème du Harcèlement à l'école qu'ils présenteront lors de la session plénière de restitution prévue le 27 mai 2021. Le territoire de Château-Chinon Morvan Bazois ont produit plusieurs slides portant sur les thématiques liées à la restauration dans les collèges, la création d'une chorale portant sur les discriminations, le handicap et la précarité économique visant les personnes âgé(e)s par la mise en place d'Olympiades. Le territoire de Clamecy finalise la création d'une BD abordant les problématiques du harcèlement en lien avec un dessinateur professionnel. Le territoire Haut Val de Loire a planté le 23 mars 2021 6 arbres fruitiers dans les collèges de Guérigny, de Pouilly sur Loire, de Cosne-Cours-Loire. Il reste l'intervention sur le collège de Premery concernant le composteur et l'irrigation des eaux de la cantine. a pour projet de planter des arbres fruitiers afin de récupérer les fruits dans le but de préparer des goûters bio. En outre, les jeunes Elus participent activement à l'opération 1000 Arbres proposée par le Département.

- **Objectif 2 : vise à améliorer la connaissance des jeunes Elu-e-s au fonctionnement politique et au rôle des institutions.** Les sessions plénières prévoient des temps d'échanges et de rencontres avec les personnalités locales et nationales et les élu-e-s du Département autour de thématiques portant sur le rôle des institutions et le fonctionnement politiques.
- **Objectif 3 : concerne la prise de conscience des jeunes et leur apprentissage de la vie démocratique à l'échelle du département.** Sa réalisation se précise à travers les commissions et les sessions plénières où les animateurs veillent à favoriser la prise d'initiative et la participation active des jeunes. Cependant, quelques incidents ont été constatés et observés, notamment sur la prise d'initiative concernant les projets des jeunes élus dans quelques commissions où il nous a été révélé par les jeunes élu-e-s d'un territoire qu'ils ne partageaient pas le thème que leur avait été imposé par certains adultes.



COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI DU CDJC

Composition :

- les Chefs d'établissement des collèges du département,
- la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale,
- le Vice-Président en charge de l'Education et de la Jeunesse,
- la Vice-Présidente en charge du Dialogue Citoyen du département et de la direction de l'éducation et de la jeunesse du Conseil Départemental.
- le Cabinet du Président
- la Direction de l'Education, Jeunesse et Enseignement Supérieur



Dates de réunion :

Le comité de pilotage et de suivi opérationnel s'est réuni le 11 avril et le 17 mai 2019. Il a permis d'affiner les détails concernant l'organisation générale du CDJC et la logistique des commissions et des sessions plénières.

Néanmoins, la situation sanitaire a compliqué la mise en oeuvre d'autres temps de travail et d'échange avec l'ensemble des membres du COPIL et notamment les chef-f-es d'établissements scolaires. Cependant, le 16 octobre 2020 un COPIL s'est tenu dans la salle François Mitterrand ayant permis de réunir les élu-e-s du Conseil départemental référents du CDJC (Mme Blandine DELAPORTE et Michel MULOT), le collaborateur du Cabinet (Benjamin MASI), les agents encadrants du CDJC, le Directeur de la DEJES et les services civiques affectés à la Direction Education, jeunesse et Enseignement Supérieur. Ce COPIL a eu pour objectif de faire un état des lieux du travail engagé au sein des commissions. Il est à noter et ce malgré la situation sanitaire, que le travail au sein des commissions se poursuit par visio-conférence et au travers de la plateforme ECLAT qui a été créée pendant la période du 1er confinement en lien avec Marie-Pierre CLANCIER afin de faciliter les échanges et d'assurer une continuité dans le travail avec les jeunes du CDJC par le dépôt de document. A cette occasion, une fiche de méthodologie de projet a été adressée aux jeunes du CDJC. Cette plateforme est de plus en plus consultée par les jeunes du CDJC et les référents, ce qui permet de mieux accompagner les jeunes élu-e-s dans la réalisation de leur projet. Toutefois, le manque de référents dans certains secteurs, notamment ceux de Nevers et de Decize pose des difficultés en matière de suivi et d'accompagnement des jeunes. Afin de suppléer au manque de référents sur ces deux secteurs et dans un souci de poursuivre le travail engagé au sein des commissions, il a été décidé d'assurer une continuité dans le suivi et l'accompagnement en renforçant l'action des agents de la DEJES sur les commissions.

Constat :

Malgré le fort partenariat engagé avec la DSDEN, nous constatons toutefois une absence dans l'implication sur des travaux d'une partie de chefs d'établissement. Un constat qui a amené les agents de la Direction, Education, Jeunesse et Enseignement Supérieur à organiser des réunions mensuelles pour faire un état des lieux régulier de la situation au sein des commissions et des sessions plénières dans le but de proposer des pistes d'amélioration pour les années à venir.

ACTIONS EN COURS DE REALISATION

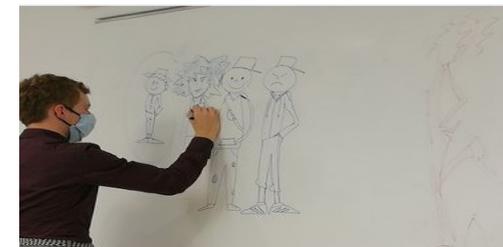
2019-2021

Les jeunes ont retenus quatre sujets qui s'articulent avec les politiques publiques du Département à savoir :

1. Territoire écologique et enjeux climatiques
2. Solidarité
3. Inégalité sociale
4. Culture et Sport

Actions en cours de réalisation pour chaque secteur :

- Pour le secteur de **Nevers Agglomération**, les jeunes ont choisi de travailler autour de la thématique du **sport et de la culture** par la préparation d'un rallye piéton qui se tiendra sur Nevers. Sa mise en oeuvre est prévue au printemps 2021. Des engagements pour la mise en oeuvre du rallye ont été pris avec la Ville de Nevers par le service des Moyens Généraux du CD58.
- Pour le secteur de **Clamecy**, les jeunes élu-e-s ont travaillé sur le scénario et organisent actuellement les planches à dessin en lien avec le dessinateur Nicolas DAVID. Celles-ci serviront à finaliser la bande dessinée portant sur le thème du **harcèlement**.
- Pour le secteur de **Decize Sud Nivernais**, les jeunes conseillers du CDJC tentent de créer 6 petits court-métrages en binôme sur le thème du **harcèlement** au sein des collèges auxquels ils sont affectés.
- Pour le secteur de **Château-Chinon Morvan Bazois**, les 12 jeunes élu-e-s de la commission "bien-être et vivre ensemble" travaillent activement sur la mise en place d'Olympiades portant sur la situation de **handicap et de précarité économique visant les personnes âgé(e)s**.
- Pour le secteur **Haut Val de Loire**, la thématique retenues par les 14 jeunes élu-e-s envisagent la plantation d'arbres fruitiers au sein des collèges du territoire afin de récupérer les fruits dans le but de préparer des goûters bio.



PROBLEMATIQUES RENCONTREES

Difficultés rencontrées pendant la période

La situation sanitaire liée au COVID-19 a mis à l'épreuve le travail des commissions et des sessions plénières. Une mise à l'épreuve qui a permis de réinventer d'autres formes d'échange notamment au sein des commissions . Cette situation est liée à :

- l'annulation des commissions et des sessions plénières, les jeunes élu-s se sont retrouvés démunis face au travail engagé (pas de possibilité pour se réunir et échanger entre les commissions)
- les difficultés à utiliser le numérique (pas de connexion possible dans certains établissements notamment à Varzy et à Clamecy)
- l'accès pour certains établissements (Fourchambault et Guérigny) à la plateforme ECLAT ne leur permettant pas d'obtenir l'ensemble des données. Ces établissements utilisent une autre plateforme.
- difficulté pour les principaux d'avoir une visibilité sur les agendas proposés concernant les commissions et les sessions plénières compte tenu des annulations successives liées à la période sanitaire
- le rôle du référent par collège (assistants d'éducation, CPE, chefs d'établissements ou enseignants) mis à l'épreuve. Certains collèges des secteurs Haut Val de Loire et de Nevers n'ont pas de référents. Une situation qui complique le suivi des travaux et la relation avec les jeunes élu-e-s.
- la difficulté pour certains jeunes élu-e-s de 2 secteurs (Nevers Agglomération et Decize Sud Nivernais) ayant exprimé leur déception de ne pouvoir avoir des référents et se retrouvent donc livrés à eux-mêmes sur la conduite de projet,
- certains jeunes élu-e-s du secteur de Nevers Agglomération (collège les Courlis) nous ont fait remonter la difficulté d'avoir accès aux informations concernant les convocations, les dates et l'organisation des transports (pas de transmission des données dans les temps par les agents de leur établissement scolaire),
- Les jeunes élus du territoire Haut Val de Loire nous ont fait part de leur déception quant au choix des thématiques qui semblaient être imposées par les adultes. Cette situation est liée à la précarité des animateurs (services civiques) faute de ne pouvoir affecter un agent dédié pour permettre d'assurer le suivi et la continuité des travaux engagés et de veiller à la participation active des jeunes.

Solutions apportées aux problématiques rencontrées

- création d'un onglet CDJC sur la plateforme ECLAT, création d'un document de travail pour l'aide à la mise en place de projet (outil méthodologie de projet)
- en lien avec la DSIN une solution intermédiaire à rendu possible les échanges par le numérique et l'accès à la plateforme Eclat pour l'ensemble des collèges.
- proposition des réunions des commissions sur une fréquence hebdomadaire par visioconférence
- prise de contact par la Direction Education pour permettre la mise en place de référents.
- transmission de l'ensemble des informations concernant le CDJC (convocations, dates des commissions, ordre du jour, organisation des transports etc.) sur la plateforme Éclat
- la direction a affecté un agent dédié pour assurer la continuité du travail dans le secteur Haut Val de Loire. Construction d'une passerelle avec le nmiet 1000 arbres (mobilisation de



METHODOLOGIE PROPOSEE POUR L'EVALUATION

Recueil de données

1. Questionnaire auprès des principaux et des référents
2. Questionnaire auprès des jeunes
3. Entretiens avec les pilotes et animateurs des commissions
4. Retex animé auprès des jeunes
5. Les outils de la plateforme Eclat
6. Niveau d'utilisation des outils



Les Analyses

Du côté des jeunes, l'analyse portera sur :

- La citoyenneté
- La mandature
- L'engagement
- La responsabilité
- L'accompagnement des jeunes
- Sentiment d'appartenance au groupe
- Présidence du CDJC ou copil partenarial intégrant les jeunes

Du côté des partenaires, l'analyse portera sur :

- Le parcours de citoyenneté comme point commun
- Le sens de cette instance
- La responsabilité de l'Education Nationale
- L'encadrement des jeunes